



*Communiqué du 29 mai 2020*

## **REOUVERTURE LE 2 JUIN DES CASINOS**

Conformément aux mesures décidées par le Premier Ministre, les casinos vont pouvoir rouvrir leurs portes à partir de mardi prochain 2 juin en zone verte et seront en mesure d'accueillir leur clientèle en parfaite sécurité sanitaire.

Suivant scrupuleusement les prescriptions du Ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère du Travail, pour protéger le personnel et la clientèle, ils adaptent leurs installations, notamment la disposition des jeux électroniques de façon à respecter la distanciation physique. Les casinos vont donc reprendre vie, en veillant à ce que les principes intangibles de leur activité, "sincérité et régularité des jeux" se conjuguent avec "sécurité sanitaire".

A partir du 2 juin, les casinos reprendront peu à peu toutes les activités prévues aux cahiers des charges, en commençant par les machines à sous et les jeux de table électroniques, et progressivement la restauration, les jeux de table traditionnels en fonction des consignes sanitaires, et enfin les animations si essentielles au dynamisme des communes d'implantation.

Fin juin, nous espérons être complètement opérationnels, y compris le casino d'Enghien-les-Bains et les clubs de jeux parisiens qui restent à l'arrêt tant que la zone de l'Ile de France sera catégorisée "orange".

*« Casinos de France », première organisation patronale du secteur, a pour adhérents 154 casinos et 5 clubs de jeux parisiens des groupes BARRIERE, PARTOUCHE, JOA, TRANCHANT, COGIT, CIRCUS-CASINO FRANCE, RAINEAU, OMNIUM, RAMOUSSE, SFC et les casinos indépendants de Aix-Grand Cercle, Amélie-les-Bains, Annecy, Balaruc, Cayeux-sur-Mer, Challes-les-Eaux, Chamonix, Evian, Saint-Gilles de la Réunion, Saint-Honoré les Bains, Saint-Julien-en-Genevois et Saint Valery en Caux.*

---

Contact :

E-mail : [casinos@casinos.fr](mailto:casinos@casinos.fr)

Tél. 01 42 65 58 58